

<http://ec-beaumont-en-veron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article787>



Informations du vendredi 2 avril à 9h30

- Le bureau du directeur -



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de mise en ligne : vendredi 2 avril 2021

Copyright © École du Pain Perdu de Beaumont en Véron - Tous droits

réservés

Veillez trouver ci-dessous les dernières informations concernant l'accueil des enfants des personnels prioritaires pour la semaine à venir.

1- Nombre d'enfants/ groupe : La circulaire ministérielle précise que **le nombre d'enfants pouvant être accueillis par groupe dans le cadre du service de garde est de 10-12 enfants.**

2- Inscription des enfants : Il convient d'inscrire **prioritairement les enfants dont les deux parents appartiennent aux corps des professions indispensables à la gestion de la crise sanitaire. L'attestation sur l'honneur ci-jointe peut- être demandée .**

Rappel :

Le lieu d'accueil pour l'école de Beaumont en Veron est l'école Jacques Prevert à CHINON , rue du petit bouqueteau.

Inscription au préalable au pôle enfance-jeunesse de la CCCVL.

02.47.93.54.54